
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 21 mai 2024 à 13 h 30
777, boul. Marcel-Laurin

CA24 08 0192

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 21 mai 2024, à 13 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

CA24 08 0193

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 mai 2024.

Proposé par la conseillère Vana Nazarian;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 mai 2024.

ADOPTÉ.

CA24 08 0194

Soumis sommaire décisionnel numéro 1240664006 relatif à la délégation des membres du conseil à divers événements.

ATTENDU que les divers événements et activités auxquels participent les membres du conseil leur permettent d'être près des citoyens et à leur écoute pour mieux répondre à leurs besoins.

Proposé par la conseillère Annie Gagnier;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1.- D'autoriser les dépenses pour lesquelles une délégation des membres du conseil intéressés et des membres de la direction intéressés, accompagnés, le cas échéant, de représentants du milieu, participeront aux événements suivants :

Autoriser	Montant
Salon international de l'aéronautique de Farnborough (Grande-Bretagne) du 20 au 25 juillet 2024 auquel participera une délégation québécoise dont fera partie M. DeSousa. Frais d'inscription, de voyage, d'hébergement et de restauration de M. Alan DeSousa.	9 094,72 \$
Total :	9 094,72 \$

2.- D'imputer les dépenses selon les informations financières contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

CA24 08 0195

La période de questions du public débute à 13 h 41.

Aucune question n'a été posée.

CA24 08 0196

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance extraordinaire à 13 h 42.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2024.
